

Volet B

Copie à publier aux annexes du Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe

Réservé
au
Moniteur
belge



16130319

Tribunal de Commerce du Hainaut

- Division Charleroi -

ENTRÉ
LE 09 SEP. 2016Le Greffier
Greffé

N° d'entreprise : 0508.943.360

Dénomination

(en entier) : **DOUDOU Immo**

(en abrégé) :

Forme juridique : Société privée à responsabilité limitée

Siège : Montigny-le-Tilleul (6110), Rue du Corby 65

(adresse complète)

Objet(s) de l'acte : **SIEGE SOCIAL**

D'un procès-verbal dressé en date du 1^{er} août 2016, il résulte que le Collège de la société privée à responsabilité limitée « DOUDOU Immo », ayant son siège social établi à Montigny-le-Tilleul (6110), Rue du Corby 65, a pris les résolutions dont il est extrait ce qui suit :

Première résolution

Monsieur Michaël GODFROID ainsi que Madame Virginie TELLIER, agissant tous deux en leur qualité de gérant, décident conformément à l'article 257 du code des sociétés ainsi qu'aux pouvoirs qui leur ont été conférés dans les statuts, de transférer le siège social de la société privée à responsabilité limitée « DOUDOU Immo », à compter de ce jour vers « Charleroi (6000), Grand'Rue 216 ».

Deuxième résolution

La gérance décide de conférer tous pouvoirs à la société privée à responsabilité limitée « GL Services Bureaux », numéro d'entreprise 0460.281.628, dont le siège social est établi à Rixensart (1330), Avenue Franklin Roosevelt 23, représentée par son gérant, Monsieur Christophe LEHEUREUX, avec droit de substitution, aux fins de signer au nom de la société, les décisions prises par le présent collège de ce jour dans les annexes du Moniteur belge.

POUR EXTRAIT ANALYTIQUE CONFORME.

Christophe LEHEUREUX

Pour « GL Services Bureaux » sprl

Mandataire spécial

Déposé en même temps, le procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 1^{er} août 2016.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 21/09/2016 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature